



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2010

La séance est ouverte à 20h.30, par M. Samuel VILLARS, président du Conseil municipal.

Présents : Madame Monique MEYER, Maire.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Claire-Lise HALDEMANN et Mme Catherine LUGINBÜHL, Messieurs Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES, Olivier GOY, Philippe ISELI, Olivier JUNGO, Yves MERMIER, Jan SLETTENHAAR et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

Excusés : Mme Gloria ROSENBERG, M. Luca BONAITI, conseillère et conseiller municipaux, ainsi que M. Pierre TERRIER, secrétaire du bureau du Conseil municipal

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2010 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Propositions de motions et résolutions ;
- 5) Rapports des commissions ;
- 6) Fixation des dates des réunions des commissions et du Conseil municipal pour le 1^{er} semestre 2011 ;
- 7) Questions et divers.

Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal

- Favorables à l'unanimité pour que les présidents des commissions environnement et travaux se joignent à l'Exécutif, afin de recevoir DT Jardins dans le cadre des aménagements des portes d'entrée de la commune.
- Favorables avec 8 voix pour et 2 abstentions, à la création d'un sondage à l'attention des aînés (commission sociale).
- Favorables à l'unanimité de passer à l'énergie Vitale Verte pour l'éclairage public
- Favorables à l'unanimité d'attribuer le mandat à la commission environnement pour l'organisation d'une séance « infos énergies » avec plusieurs intervenants.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2010

M. FLECK tient à remercier les auteurs du procès-verbal pour la retranscription de ses propos.

Mme MEYER, point 10.2 : Contrairement à ce qui figure dans le procès-verbal, elle est prête à faire paraître un communiqué rectificatif dans le prochain bulletin communal, pour autant que M. FLECK en ressente le besoin.

M. FLECK remercie Mme le Maire, mais ça ne sera pas nécessaire.

M. VILLARS, point 5 : Commission des travaux – chemins piétonniers : Leur travail sera présenté devant la commission des travaux au mois de janvier et en séance du Conseil municipal du mois de février, pour autant que la proposition soit suffisamment aboutie.

Les conseillers n'ont plus de remarques ou corrections à apporter, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents (10).

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Articles bulletin communal

Le délai de rédaction des articles qui résument le travail des commissions est fixé au 4 janvier à 12h.00, de façon à ce que le bureau puisse en prendre connaissance et les valider dans un laps de temps raisonnable, avant de les transmettre au secrétariat.

M. VILLARS attire l'attention sur le fait que la rédaction des articles n'incombe pas obligatoirement aux présidents des commissions, mais qu'elle peut être déléguée à des membres.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 Remplacement de Pierrot TERRIER

Les 10 candidats pré sélectionnés ont été auditionnés et 4 personnes ont été retenues pour un deuxième entretien qui a déjà eu lieu.

Le choix final sera arrêté ce jeudi, de sorte que le contrat puisse être signé avant le 23 décembre 2010.

M. FLECK aimerait connaître approximativement, la proportion hommes/femmes qui ont postulé.

Mme MEYER : sur 42 dossiers reçus, il y a eu une douzaine de femmes. Une femme a été sélectionnée parmi les 4 candidatures retenues.

3.2 Garderie de Sézegnin

La nouvelle jardinière d'enfants a été présentée aux parents, lors de l'assemblée générale, le 30 novembre dernier.

Mme Viviane MASSY entrera en fonction le 10 janvier. Elle sera présente lors du Noël de la garderie, afin que les enfants fassent également sa connaissance.

Trois nouveaux membres ont rejoint le comité.

De son côté, la mairie continue de soutenir la garderie pour qu'elle puisse se maintenir sur le territoire communal.

3.3 FAS'e

Les magistrats des communes de la Champagne et les responsables de la FAS'e ont été reçu hier, à la Mairie, afin de signer le contrat de prestations TSHM au bénéfice de nos communes.

M. Nihed TILOUCHE, actuel animateur employé à 70 %, sera secondé par M. Ferhat BABA à concurrence de 30 %.

De sorte, une présence sera assurée tous les jours, le lundi excepté (consacré à l'administration). Une vigilance particulière sera mise en place le week-end. Le BUPP continuera ses tournées et pourra toujours être mandaté lors de manifestations spéciales.

Une réunion annuelle est prévue avec toutes les communes concernées, les jeunes et leurs parents.

Les exécutifs de la Champagne se verront quant à eux, ponctuellement pour évaluer les prestations. La prochaine réunion est déjà agendée au 28 mars 2011 à Laconnex.

3.4 Boîte e-mail des conseillers

Après renseignement pris auprès du SIACG, il ne nous est pas possible de transmettre des documents de plus de 5 mo.

Pour les documents plus gros, il est possible de passer par une boîte commune du SIACG, et la procédure à suivre vous sera transmise à la fin de cette séance du Conseil municipal.

3.5 Visite de Mme KÜNZLER

L'Exécutif a reçu Mme KÜNZLER en date du 10 novembre dernier. Lors de sa venue, nous avons notamment abordé le souci du fonctionnement du DGM.

Mme KÜNZLER est consciente du problème et sait que les prestations ne sont pas à la hauteur des attentes des communes. Ce service manque de gens compétents et elle n'a pas de solutions à nous proposer à l'heure actuelle.

3.6 Projet de construction à Sézegnin

M. ETIENNE est venu nous parler d'un projet de construction privé à Sézegnin et aurait voulu que la commune se prononce sur le transfert d'un droit à bâtir d'une parcelle sur une autre, avant de s'adresser à l'Etat.

Mme MEYER lui a d'abord suggéré de s'adresser au canton, qui nous transmettra le dossier, qui sera alors présenté aux conseillers municipaux.

Cette procédure lui sera confirmée par écrit, d'ici une dizaine de jours.

3.7 Chalets de week-end

Après plusieurs relances, nous avons enfin appris que M. MASTRANGELO est parti à la retraite.

Quelques téléphones plus tard, nous connaissons le nom de la personne remplaçante, il s'agit de Mme THION, qui doit nous recontacter tout prochainement.

3.8 Travaux à la hauteur du 31, rte d'Athenaz

Une émergence d'eau s'est produite à ce niveau, et le propriétaire des lieux a eu des inondations dans sa cave à plusieurs reprises.

Après la venue d'Hominal pour le contrôle des canalisations, il s'avère que la grille n'est pas bouchée, mais qu'elle n'a tout simplement pas d'évacuation et de raccord au collecteur principal.

Indispensables, ces travaux ont été réalisées pour un coût d'environ Fr. 18'000.--.

M. GOY demande si nous avons le moyen de déterminer s'il s'agit d'une malfaçon suite à la construction du CCA ?

Mme MEYER : Difficile 10 après.....

M. GARDI attire l'attention sur le fait qu'avant le centre, il y avait le préau de l'école et que le raccordement au collecteur ne se justifiait pas.

3.10 Noël des aînés

MM. SLETTENHAAR et VILLARS arriveront en retard.

Mme ROSENBERG et MM. GOY seront absents.

4. Propositions de motions et de résolutions

Rien à signaler.

5 Rapports des commissions

5.1 Commission travaux

Tout d'abord, les membres tiennent à dire qu'ils remercient d'être sollicités pour les décisions quant à la rénovation des bâtiments de Sézegnin.

Plantations portes entrée villages : la commission propose que ce mandat soit transmis à la commission environnement.

Mme MEYER ne pense pas que ce soit utile. Elle propose plutôt de collaborer avec DT Jardins (Damien TERRIER), qui s'occupe de l'entretien extérieur du centre communal. De plus, ce sujet lui semble plus du ressort de l'Exécutif que d'une commission.

M. GARDI : DT Jardins va nous proposer quelque chose, tout en prenant en compte le devis de M. VARIDEL. Cette entreprise a déjà conçu des aménagements tels que ceux que nous voulons dans une autre commune.

De plus, les totems devraient être posés d'ici à la fin de l'année. Leur installation a pris du retard, suite à des problèmes de mensuration.

M. GAILLARD pense que c'est une bonne chose que M. Damien TERRIER se charge de cela, car la liste des plantes proposées est conséquente.

M. GOY rappelle que la commission avait souhaité une plantation plutôt naturelle, d'où la sollicitation de M. VARIDEL, peu importe qui plante.

A ce stade de la discussion, M. VILLARS propose que les présidents des commissions travaux et environnement se joignent à l'Exécutif pour rencontrer M. Damien TERRIER.

Les conseillers sont d'accord à l'unanimité des membres présents.

5.2 Commission économie

M. FLECK demande où en sont la plaquette et les panneaux pour la bourse d'échange ?

Mme MEYER s'excuse, mais elle a négligé la réalisation de la plaquette, car son attention a été portée sur le recrutement du nouveau secrétaire communal.

La plaquette sera présentée au mois de janvier.

En ce qui concerne les panneaux, elle a appris aujourd'hui même, que ces panneaux ne sont pas beaux, pas finis, etc. Bref, nous avons meilleur temps d'en recommander plutôt que rafistoler ceux en notre possession. Mme le Maire ne cache pas sa colère à ce sujet.

M. FLECK partage cette colère et remercie Mme MEYER pour cette information.

5.3 Commission sociale

- Une rencontre a été organisée avec les jeunes du Cercle, qui étaient d'ailleurs plus nombreux à participer.

Durant cette discussion, ils ont fait part de leur désir de mettre sur pied un week-end de ski, ainsi qu'un contest de skate.

- Les membres de la commission ont redistribué les différents objets traités par la commission et décidé lesquels seraient reconduits pour la nouvelle législature, à savoir :
 - La culture (une saison/un art)
 - Jeunes (Cercle des jeunes et La Jeunesse d'Avusy)
 - Communiquons avec nos aînés
 - La mobilité
 - Loisirs et activités
- Les organisateurs des fenêtres de l'Avent ont été rencontrés. Ils souhaiteraient pouvoir figurer sur les différents supports d'informations communales, au même titre que les sociétés. Ils demandent si les photos des fenêtres pourraient être mises en ligne. Pour l'année prochaine, il faudrait peut-être signaler les emplacements des fenêtres de l'Avent avec Google MAP. Enfin, les organisateurs émettent l'idée que la Mairie fasse une fenêtre en 2011.
- Sondage aînés : Après réflexion, une lettre individuelle semble plus appropriée pour consulter les aînés au sujet des activités qu'ils aimeraient se voir proposer ou des souhaits qu'ils pourraient avoir. Le résultat de ce sondage serait publié dans le bulletin d'information.

Mme LUGINBÜHL demande si le Conseil municipal donne son feu vert pour ce sondage ?

Mme MEYER pense qu'il serait judicieux d'orienter les aînés sur quelque chose de plus ciblé, car selon leurs réponses, il faut ensuite être capable de répondre à leurs attentes.

Mme HALDEMANN : Dans un premier temps, la commission pensait leur demander s'ils sont satisfaits de ce qui leur est proposé et aussi connaître leurs centres d'intérêt.

M. GOY dit qu'un sondage n'est pas anodin et doit pouvoir être exploité. Il serait bon de demander de l'aide à un professionnel.

M. VILLARS demande aux conseillers, au vu de ce qu'ils ont pu entendre, s'ils sont prêts à confier ce mandat à la commission sociale ?

Mme LUGINBÜHL propose de préparer le sondage et de le montrer à l'Exécutif avant d'envoyer quoique ce soit.

Mme le Maire ne voudrait pas charger la commission, ni la frustrer si l'Exécutif venait à trouver que le sondage n'était pas bon. Elle pencherait plus pour une soirée d'écoute à leur intention, afin de savoir s'ils ont des demandes, des souhaits particuliers à formuler.

Mme LUGINBÜHL souligne que l'idée était que tous les aînés aient la possibilité d'être écoutés. Tous n'ont pas la possibilité de se déplacer, ni forcément l'envie de parler « en public ». Elle précise également, qu'il s'agit d'une consultation très générique.

M. FLECK informe qu'une pratique existe pour les sondages, c'est celle du groupe cible. Selon ce qui en ressort, nous pouvons décider d'élargir la consultation ou non.

M. GAILLARD dit qu'il ne faudrait pas non plus oublier d'utiliser les compétences de certains aînés de la commune qui peuvent amener énormément à d'autres.

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, M. VILLARD demande s'ils sont favorables à la création d'un sondage pour les aînés ?

8 pour / 2 abstentions (MM. FLECK et GARRIGUES)

Le sondage devra d'abord être présenté à l'Exécutif, puis au Conseil municipal avant d'être envoyé aux aînés.

Avant de conclure ce rapport, Mme LUGINBÜHL transmet les dates pour les deux manifestations des jeunes du Cercle, à savoir :

- Le 27.02.2011 pour le ski, et
- Le 21.05.2011 pour le contest de skate.

5.4 Commission environnement

- Eclairage public : Le coût supplémentaire au niveau communal pour passer à l'énergie Vitale Verte est de Fr. 1'986,-- par année. L'idée serait de donner un signal « éclairé » à la population sur notre volonté d'adhérer aux énergies renouvelable et au développement durable.

Les conseillers sont d'accord à l'unanimité.

Le souhait de la commission serait de poursuivre sur sa lancée et d'étendre à la consommation globale. A suivre....

- Les membres de la commission aimeraient organiser une séance d'information plus personnelle sur l'énergie et les moyens à notre disposition pour faire des économies tout en sauvegardant notre planète.

Mme MEYER est perplexe, car cette séance demande énormément d'intervenants ?!

M. FLECK dit que le but est justement de pouvoir répondre directement aux questions des citoyens.

M. VILLARS demande quels sont les conseillers qui sont pour attribuer ce mandat à la commission environnement, afin de proposer un concept de réunion ?

Unanimité.

5.5 Commission civisme

Les membres vont dresser l'inventaire des événements survenus dans la commune et aussi au-delà des frontières communales.

6. Fixation des dates des prochaines commissions

- Mardi 12.01.11 à 20h.00 commission sociale Mairie
- Mardi 19.01.11 à 20h.30 commission environnement Mairie
- Vendredi 24.01.11 à 18h.00 commission civisme c/Yves MERMIER
- Mardi 25.01.11 à 20h.00 commission aménagement Mairie

Dates des séances du Conseil municipal – 1^{er} semestre 2011

- Mardi 18.01.11 à 20h.30
- Mardi 15.02.11 à 20h.30
- Mardi 22.03.11 à 20h.30
- Mardi 19.04.11 à 20h.30
- Lundi 09.05.11 à 18h.30 Approbation des comptes + repas

La rencontre avec le public est fixée au mardi 15.02.11 à 18h.30 au foyer. Un apéro/raclette est prévu lors de cette réunion.

7. Questions et divers

- 7.1 M. MERMIER demande s'il est possible d'avoir par e-mail, le tableau à jour, des coordonnées des conseillers.
- 7.2 M. GOY a constaté que le chemin de câble du couloir des vestiaires du centre communal est bien nu. Il demande s'il est possible de l'habiller ?
- 7.3 M. SLETTENHAAR aimerait savoir à quoi servent les marquages blancs en forme d'étoile que nous pouvons voir sur les routes ?

Mme MEYER : Il s'agit des points de repères pour la mise à jour satellite du cadastre.

- 7.4 M. FLECK a pu lire dans la presse que la Constituante ne désire plus créer de districts de force, mais attribuer des compétences accrues à toutes fusions spontanées de communes dont le total d'habitants dépasserait les 20'000 habitants.
- 7.5 Mme MEYER informe que le sapin qui trône le toit de la Mairie à Sézegnin, n'a pas été installé pour Noël, mais il signifie la fin du gros œuvre.

La tradition veut qu'un bouquet de chantier soit organisé pour fêter la fin de ces travaux. La fin d'année étant très chargée pour tout le monde, cette agape est fixée au 20 janvier 2011 de 16h.00 à 19h.00.

Tout le monde est invité à y participer, les secrétaires y compris.

Afin de pouvoir organiser cet agréable moment, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence d'ici au 10 janvier prochain.

- 7.6 Mme le Maire : Comme chaque année, l'école de rugby a organisé sa soirée de l'Escalade. A cette occasion, le président a remercié chaleureusement la commune et le Conseil municipal pour tout l'appui donné tout au long de l'année.
- 7.7 M. VILLARS remercie l'Exécutif pour l'organisation de la visite du chantier des bâtiments de Sézegnin.
- 7.8 M. VILLARS tient également à remercier l'Exécutif pour l'invitation au spectacle de la Revue.

La séance est close à 21h.40.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :